Communes forestières

Nom du site:

Mission Régionale Bois Energie Provence - Alpes - Côte d'Azur

A propos du bois	
Fournisseur bois:	Contrat d'approvisionnement? Oui / Non
Prix du bois (HT):	Période couverte par le contrat : 20.. - 20..

A propos des compteurs	
Date de début de saison:	Date de fin de saison:
Relevé du compteur bois :	Relevé du compteur bois :
Relevé du compteur appoint :	Relevé du compteur appoint :

A compléter à chaque livraison

Date (jj/mm)	Bois			Appoint
	Quantité livrée (tonnes)	Aspect du bois	Compteur chaudière bois	Compteur gaz / niveau de la cuve

A compléter lors des entretiens courants

Date (jj/mm)	Durée	Opérations effectuées

A compléter lors des arrêts éventuels

Début de la panne / fin de la panne	Précisions sur la panne (P) / solution trouvée (S)
	P: S :
	P: S:
	P: S:
	P: S:
	P: S:
	P: S:
	P: S:

A la fin de la saison de chauffe, renvoyez le duplicata du carnet (dernier feuillet) à la Mission Régionale Bois Energie à l'adresse suivante: Communes forestières, Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13 120 Gardanne